



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV<sup>®</sup>](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

[www.formav.co/explorer](http://www.formav.co/explorer)

# BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

**SESSION 2022**

**Toutes Séries**

## **PHILOSOPHIE**

Durée de l'épreuve : **4 heures** - Coefficient : **4**

*L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.*

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 3 pages numérotées de 1/3 à 3/3.

## **Le candidat traitera, au choix, l'un des trois sujets suivants.**

### **Sujet 1**

Faut-il préférer le naturel à l'artificiel ?

### **Sujet 2**

Suffit-il de connaître la vérité pour nous débarrasser de nos préjugés ?

### **Sujet 3**

Expliquer le texte suivant :

Nous avons dit que les lois étaient des institutions particulières et précises du législateur ; et les mœurs<sup>1</sup> et les manières, des institutions de la nation en général. De là il suit que lorsqu'on veut changer les mœurs et les manières, il ne faut pas les changer par les lois : cela paraîtrait trop tyrannique ; il vaut mieux les changer par d'autres mœurs et d'autres manières.

Ainsi lorsqu'un prince veut faire de grands changements dans sa nation, il faut qu'il réforme par les lois ce qui est établi par les lois, et qu'il change par les manières ce qui est établi par les manières : et c'est une très mauvaise politique de changer par les lois ce qui doit être changé par les manières. La loi qui obligeait les Moscovites<sup>2</sup> à se faire couper la barbe et les habits, et la violence de Pierre I<sup>er</sup><sup>3</sup>, qui faisait tailler jusqu'aux genoux les longues robes de ceux qui entraient dans les villes, étaient tyranniques. Il y a des moyens pour empêcher les crimes : ce sont les peines ; il y en a pour faire changer les manières : ce sont les exemples.

MONTESQUIEU, *De l'Esprit des lois I* (1748).

---

<sup>1</sup> « mœurs » : habitudes, coutumes, manières de vivre

<sup>2</sup> « Moscovites » : habitants de Moscou

<sup>3</sup> « Pierre I<sup>er</sup> » : Empereur de Russie (1672-1725)

### *Rédaction de la copie*

*Le candidat a le choix entre deux manières de rédiger l'explication de texte.*

*Il peut :*

- soit répondre dans l'ordre, de manière précise et développée, aux questions posées (option n°1);*
- soit suivre le développement de son choix (option n°2).*

*Il indique son option de rédaction (option n°1 ou option n°2) au début de sa copie.*

## **Questions de l'option n°1**

### **A. Éléments d'analyse**

1. Montesquieu distingue le « législateur » de la « nation en général ». Comment expliquez-vous la différence entre les deux ?
2. Selon le texte, en quoi les lois de Pierre I<sup>er</sup> en Russie sont-elles « tyranniques » ?
3. Quelle est la différence que le texte établit entre l'usage des « peines » et l'usage des « exemples » ? Expliquez en illustrant votre propos par des exemples précis.

### **B. Éléments de synthèse**

1. Quelle est la question à laquelle l'auteur tente ici de répondre ?
2. Dégagez les différents moments de l'argumentation.
3. En vous appuyant sur les éléments précédents, dégagez l'idée principale du texte.

### **C. Commentaire**

1. Diriez-vous, avec Montesquieu, que les manières de vivre ne doivent pas être changées par les lois ?
2. Sur quoi un changement des manières de vivre pourrait-il prendre appui ?

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.